



SOUTENIR LE COMMERCE DE PROXIMITÉ, UN AXE STRATEGIQUE MAJEUR POUR LA CCI

Parce que disposer d'un appareil commercial performant constitue une priorité pour développer l'économie des territoires, la CCI accompagne les collectivités locales dans leurs programmes de redynamisation des centres villes et les commerçants dans leur démarche de progrès.

La CCI travaille aux côtés des collectivités.

La CCI joue depuis plus de 18 mois un rôle prépondérant dans la prise en considération par les collectivités de la nécessité absolue de lancer des programmes ambitieux de revitalisation des centres villes.

➤ Actions attachées aux Quartiers prioritaires de la Politique de la ville : notre CCI formule des préconisations opérationnelles

permettant de lutter contre la vacance commerciale et favorisant le développement de la dynamique commerciale.

➤ Le programme national « Action cœur de ville » (2018-2022) : deux villes de notre département ont été retenues pour bénéficier de ce dispositif national : Digne et Manosque.

➤ Les Comités locaux du commerce (Digne, Manosque, Forcalquier et bientôt Sisteron), nés d'une volonté de rassembler les acteurs de la dynamique commerciale, proposent des interventions au bénéfice du commerce local : gestion des parkings, organisation des marchés hebdomadaires, animations...

➤ La CCI participe à la professionnalisation des commerçants

Aujourd'hui, il est impératif pour les commerçants de s'adapter aux mutations d'un monde en perpétuel mouvement

et aux changements des habitudes de consommation.

La CCI propose plusieurs outils :

➤ **Digishop** : un programme qui permet aux professionnels d'adapter leur activité commerciale aux outils numériques.

➤ **J'achète en 04** : avec ce site, les commerçants créent en quelques clics, des campagnes de communication multicanal.

➤ **Ecity** : notre groupe de travail commerce étudie l'opportunité de déployer une solution e-business permettant aux commerçants de s'inscrire dans une démarche de vente en ligne et aux clients de bénéficier de nouveaux services de proximité.

Renseignements : 04 92 30 80 99
operations.collectives@digne.cci.fr

Contact : 04 92 30 80 92 - www.digne.cci.fr - communication@digne.cci.fr  CCIT04

 CCI ALPES
DE-HAUTE-PROVENCE

HA, 28/09/18